

REGION DE :

Matam

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DÉPARTEMENT DE :

Ranerou-Ferlo

ETAT CIVIL

COMMUNE DE :

Ranerou

CENTRE DE (1)

Principal Ranerou

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

pour l'année

Deux mille six
(en lettres)

AN 2006

N° dans le Registre

Deux cent soixante dix-huit 278
(en lettres)

(N° dans le registre en chiffres)

Le Vingt-Quatre Mars Deux mille un (24-03-2001)

à _____ heures _____ minutes est né (e) à

Ranerou

LIEU DE NAISSANCE
(4)

un enfant de sexe

Féminin

M ou F

Khadiyatou

PRÉNOMS

Ndiaye

NOM DE LA FAMILLE

de

Alhassane

PRÉNOMS DU PÈRE

et de

Coumba

PRÉNOMS DE LA MÈRE

SYLWA

NOM DE LA FAMILLE DE LA MÈRE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX SUPPLÉMENT)

Délivré par le tribunal d'instance de :

Matam

le Quinze Mars Deux mille six
(en lettres)

Sous le numéro :

Deux cent Quatre vingt
(en lettres)

inscrit le 15.08 sur le Registre des Actes de Naissance de l'année

AN 2006

280

(N° dans le registre en chiffres)

AN 2006

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

Principal Ranerou

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Ranerou le 30.03.2022

L'Officier d'Etat Civil soussigné

REPUBLIQUE DU SENEGAL
COMMUNE RANEROU
ETAT CIVIL
400 F

(1) (2) (3) (4) notes et mentions marginales au verso

RESERVE

3 0

DEP

CL

SEC

DN

S

PN

JDP

REGION DE :

MATAM

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

DÉPARTEMENT DE :

RANEROU FERLO

ETAT CIVIL

COMMUNE DE :

RANEROU

CENTRE DE (1)

RANEROU PRINCIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

pour l'année Deux mille six
(en lettres)

AN 2006

N° dans le Registre Deux Cent soixante Seize
(en lettres)

276

(N° dans le registre en chiffres)

Le Dix huit Aout, deux mille deux (18-08-2002)
à — heures — minutes est né (e) à RANEROU

LIEU DE NAISSANCE
(4)

un enfant de sexe Masculin M ou F

MAHMOU SOU

PRÉNOMS

NDIAYE

NOM DE LA FAMILLE

de AL Hassane

PRÉNOMS DU PÈRE

et de COUMBA

PRÉNOMS DE LA MÈRE

SYLLA

NOM DE LA FAMILLE DE LA MÈRE

Pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscules le lieu de naissance, les prénoms et le nom)

JUGEMENT
D'AUTORISATION
D'INSCRIPTION
(EX SUPPLÉMENTIF)

Déjà délivré par le tribunal d'instance de : MATAM
le huit Mars, deux mille six
(en lettres)

AN 2006

Sous le numéro : Deux Cent soixante dix huit
(en lettres)

278

(N° dans le registre en chiffres)

inscrit le 15/08 sur le Registre des Actes de Naissance de l'année

AN 2006

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Ranerou, le 30/03/2022
L'Officier d'Etat Civil soussigné

Ranerou Principal

MUSMANE GUELELBA

(1) (2) (3) (4) nc

REPUBLIQUE DU SENEGAL
COMMUNE RANEROU

les au verso

Prénoms et nom

RESERVE

ETAT - CIVIL
400 F

CL CEC DN S PN JDP

REGION

DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

COMMUNE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE DE (1)



EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année

Deux Mille Six Neuf

AN 2019

N° dans le Registre :

Deux Cent Vingt Deux

222 (N° du jugement en chiffres)

Le

Vingt Decembre Deux mille sept (2007)

à heures minutes est né (e) à

Linguere

LIEU DE NAISSANCE

Un enfant de sexe Masculin [M] OU [F]

BILAL

INDIAYE

PRENOMS

AL-FIASSANE

NOM DE FAMILLE

de

PRENOMS DU PERE

COUIMBA

SYLLA

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

PRENOMS DE LA MERE

pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3) (écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de Paix de

Linguere

le Vingt Neuf Decembre Deux Mille Seize

sous le numéro Seize Mille Six Cent Vingt Quatre

Inscrit le 18/02 sur le registre des Actes de naissance de l'année

AN 2016 16626 AN 2019

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

Centre Linguere

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A Linguere Le

L'Officier d'Etat Civil soussigné

Prénoms et Nom

DIARAYATOU DIOP

(1) (2) (3) Notes des inscriptions marginales en verso.

RESERVE

3 0

DEP

CL

CEC

DN

S

FN

JCP

REGION

DEPARTEMENT

ARRONDISSEMENT

COMMUNE

REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT - CIVIL

CENTRE DE (1)



Handwritten: Région Fatick, Département Linguère, Arrondissement Linguère, Commune Linguère

Handwritten: Linguère

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE NAISSANCE

Pour l'année

Handwritten: Deux Mille Onze

AN

Handwritten: 2011

N° dans le Registre

Handwritten: Deux Cent quatre vingt Neuf

(N° du jugement en chiffres)

Handwritten: 289

Le

Handwritten: Dix Septer Deux Mille Onze (2011)

à 9 heures 00 minutes est né (e) à

Handwritten: Linguère

LIEU DE NAISSANCE

Un enfant de sexe Masculin [M] OU [F]

Handwritten: ABDUL-HAMIDOU

Handwritten: NDIAYE

NOM DE FAMILLE

PRENOMS

Handwritten: ALHASSANE

de

PRENOMS DU PERE

Handwritten: COUMBA

Handwritten: SYLLA

NOM DE FAMILLE DE LA MERE

et de

PRENOMS DE LA MERE

pays de naissance pour les naissances à l'étranger (3)

(écrire en majuscule le lieu de naissance les prénoms et le nom)

JUGEMENT D'AUTORISATION D'INSCRIPTION (EX SUPPLETIF)

Délivré par le Juge de Paix de

le (en lettres)

AN

sous le numéro (en lettres)

(N° dans le registre en chiffres)

Inscrit le sur le registre des Actes de naissance de l'année

AN

EXTRAIT DELIVRE PAR LE CENTRE DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Handwritten: Centre de Linguère

Handwritten: Linguère Le 19 AVR 2012

L'Officier d'Etat Civil soussigné

(1) (2) (3) Notes des inscriptions marginales en verso.

Prénoms et Nom

RESERVE

3 0

DEP

CL

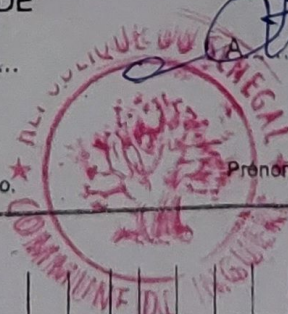
CEC

DN

S

FN

JDP



MARIAGE

L'An mil neuf cent quatre vingt six le quatre du mois de Juin à heures

devant nous Salou Gueye Officier de l'Etat-Civil

de la Commune de Thiès avons transcrit le jugement N° 592, du 31.12.1993 du tribunal Département de Thiès par lequel ont contracté mariage le 10 Novembre 1993 à Thiès

Epoux A Harsane NDIAYE

Né le 08.12.1966 à LINGUÈRE

Domicilié à Thiès Profession Enseignant

Fils de Malimou Dou et de Zeynabou NDIAYE

Epouse Corumba SYLLA

Née le 10.09.1978 à RANÉROU / Matamb

Domiciliée à Thiès Profession ménagère

Fille de Makhitar et de Fatimata DIAMCOURBA

Option la polygamie en présence des Témoins

1°/ 2°/ 3°/ 4°/ République du Sénégal Officier d'Etat Civil Central Commune de Thiès

4 JUIN 1996 Thiès, le 19 Pour Extrait certifié conforme l'Officier de l'Etat - Civil délégué Birame Siouf

Bulletin de salaire



Etablissement:		MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE		Employé:		600524A - NDIAYE - AL HASSANE			
Etat civil:		MARIE(E)		Période:		Mars 2022	Type de paie:	O	Locale
Nombre d'épouses / Nombre total enfants (impôt):		1	6	Emploi:		600524A			
Nb parts minimum fiscal / Nb. parts impôt:		2	5	Corps:	Indice:	INSTITUTEURS	2358	/	
Total enfants prestation familiale / Total enfants:		6	6	Classe:	Echelon:	PPAL	03		
Jours base / Nombre de jours de présence:		30	30	Statut:	Hierarchie:	1 Statut 01	B3		
Mode de paiement:		DOMICILIATION BANCAIRE		Service:		IEF DIOURBEL			
Banque:		BANK OF AFRICA SENEGAL		Agence:	Compte:	TOUBA 28	00903007000176		
Code	Rubrique	Nbr	Unité	Base	Taux	Gain	Retenue		
110	SOLDE MENSUELLE INDICIAIRE		MONTANT			121 238			
141	COMPLEMENT SPECIAL DE SOLDE		MONTANT			24 248			
145	INDEMNITE ENSEIGNEMENT		MONTANT			60 619			
151	INDEMNITE DE RESIDENCE		MONTANT			16 973			
169	AUG SOLDE 07-82 ET 01-85 01		MONTANT			3 515			
191	AUGMENTATION SALAIRE 10-2005 01		MONTANT			10 000			
192	AUGMENTATION 04-94 01		MONTANT			15 500			
194	AUGMENTATION 01-2000		MONTANT			6 294			
195	AUGMENTATION 01-2002		MONTANT			10 000			
285	PRIME SCOLAIRE 01		MONTANT			25 000			
374	AUGMENTATION REPR LOGEMENT		MONTANT			15 000			
375	AUGMENTATION SALAIRE 07-89		MONTANT			3 000			
379	INDEMNITE REPR.DE LOGEMENT		MONTANT			85 000			
492	TRESOR PUBLIC (AVANCE TABASKI)		MONTANT					10 000	
501	ALLOCATION SALAIRE UNIQUE 01		MONTANT			604			
503	ALLOCATIONS FAMILIALES 01		MONTANT			10 926			
505	MAJORATION ALLOCATION ENF PLU 01		MONTANT			780			
511	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT		MONTANT			3 555			
601	RETENUE FNR 12%		MONTANT					32 566	
610	RETENUE FNR COMPLEMENTAIRE 2.4%		MONTANT					6 513	

	TAXE REPR. MINIMUM FISC		MONTANT			2 000
	SYNDICAT SUDES SENEGAL		MONTANT			1 000
711	SUDES ?UVRES SOCIALES		MONTANT			500
Total des gains et des retenues					412 252	52 579
					Net à payer	359 673
Eléments de présence & rubriques indicatives						
Volet Trésor						
Employé	Mode de Règlement Employé					
	Mode de paiement	Banque/Agence			Compte	
600524A - NDIAYE - AL HASSANE	DOMICILIATION BANCAIRE	BANK OF AFRICA SENEGAL / TOUBA 28			00903007000176	

Le 13/04/2022 11:14